

spirituel-
lesquand
elles ne
sont point
unies à
Dieu.

de l'instabilité, de l'obscurité & de l'égarement à quoy ces natures spirituelles seroient encore sujettes, si elles étoient demeurées informes, & qu'elles n'eussent point été rapprochées de celuy par qui elles étoient déjà quelque chose de vivant, & que participant à sa lumiere, elles n'en eussent reçu cette seconde vie, si noble & si heureuse, qui fait qu'elles sont *le ciel du ciel*, c'est-à-dire, *le ciel* de ce *ciel* visible, qui fut placé depuis entre les eaux & les eaux; dans tout cela, dis-je, j'apperçois déjà le Pere qui n'est autre que ce Dieu qui a fait toutes ces choses. J'y apperçois aussi le Fils; puisqu'il est ce commencement ou ce principe, dans lequel ou par lequel il est dit que Dieu les a faites. Mais comme la foy m'apprend que mon Dieu est Trinité, je cherchois encore le Saint-Esprit, dans ces premieres paroles de l'Ecriture; & j'y trouve que ce divin Esprit étoit *porté sur les eaux*. Vous voilà donc, Trinité sainte, Pere, Fils, & Saint-Esprit. Voilà le Dieu que j'adore, & le Createur de toutes choses.

CHAPITRE VI.

Pourquoy l'Ecriture ne commence à parler du Saint-Esprit, que lorsqu'elle dit qu'il étoit porté sur les eaux.

7. **S**OUFFREZ que je m'approche de vous, ô lumiere éternelle, puisque ce n'est que par vous que nous pouvons voir la verité; & dissipez les tenebres de mon cœur, qui ne me diroit rien que de faux & de vain, sur ce que je desire de sçavoir. Aprenez-moy, je vous en conjure par cette divine charité, qui est la mere des fideles, (a) pourquoy ce n'est qu'après que vôtre Ecriture a parlé de ce *ciel*, de cette *terre informe & invisible*, & de cet *abîme couvert de tenebres*, qu'elle vient à

Pourquoy
l'Ecriture

(a) Puisque c'est l'infusion de l'esprit de charité qui nous rend fideles.